



PROCÈS-VERBAL COMMISSION RÉGIONALE DES COMPÉTITIONS

Réunion	Réunion du bureau du 02/09/2026 par moyens informatiques
Président	Roland MEHN
Présents	Bernard PAQUIN, Claude KEIME, Jean-Louis MAZZEO
Administration	Maxime RINIE

1. Homologation

La Commission régionale des compétitions homologue, hors procédure en cours, l'ensemble des rencontres de coupe qui se sont jouées le weekend du 29 et 30 août.

- 2ème tour Coupe de France Crédit Agricole
- 1^{er} tour Coupe Gambardella Crédit Agricole
- Tour de cadrage Coupe de France Féminine

– Procédure d'appel

*Les présentes décisions de la Commission Régionale des Compétitions de la LGEF sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Régionale dans un délai de 2 jours à compter du lendemain de leur notification ou publication, par envoi en recommandé à : **LGEF – CS 80019 - 54250 Champigneulle Cedex** ou à l'adresse électronique : **appel@lgef.fff.fr**, selon les dispositions et les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la FFF*

Président
Roland MEHN

Secrétaire de séance
Maxime RINIE